



# Bonnes intentions et maintenant ... actions!

**Hydraulique** | Les producteurs d'électricité, les cantons et les ONG ont participé à une table ronde consacrée à l'énergie hydraulique. Cette dernière a identifié les 15 projets de centrales hydroélectriques à accumulation les plus prometteurs avec un impact minimal sur la biodiversité et le paysage. Leur réalisation permettrait d'atteindre une production saisonnière supplémentaire de 2 TWh d'ici à 2040.

VALÉRIE BOURDIN

**D**es représentants des acteurs-clés du domaine de l'hydroélectricité, dont l'AES, ont participé à une table ronde sur les défis que l'hydraulique doit relever dans le contexte de la Stratégie énergétique 2050, de l'objectif climatique zéro émission nette, de la sécurité d'approvisionnement et de la préservation de la biodiversité. En effet, le Conseil fédéral entend bien confier un rôle-clé à l'hydraulique, colonne vertébrale de l'approvisionnement suisse en électricité. Cette dernière est censée augmenter sa production et contribuer ainsi au défi du stockage saisonnier. Mais comment contribuer à agrandir des capacités et les réserves de production

durant l'hiver, quand chaque projet de développement se heurte à des difficultés d'acceptation et des recours?

Sur invitation de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les représentants des producteurs d'électricité, des cantons et des ONG se sont réunis à trois reprises depuis août 2020. La table ronde avait pour objectif d'adopter une déclaration commune. C'est chose faite depuis le 13 décembre dernier, à l'occasion de la réunion finale de la table ronde. Dans cette déclaration, les acteurs ont identifié 15 projets de centrales hydroélectriques à accumulation qui, en l'état des connaissances actuelles, sont les plus prometteurs sur

le plan énergétique et dont la mise en œuvre impliquerait un impact minimal sur la biodiversité et le paysage. Leur réalisation permettrait d'atteindre une production saisonnière supplémentaire des centrales à accumulation de 2 TWh d'ici à 2040, soit la quantité envisagée par le Conseil fédéral dans son message sur la Loi fédérale pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables.

## 15 projets les plus prometteurs pour l'approvisionnement

Un groupe d'accompagnement modéré par le professeur Michael Ambühl de l'EPFZ a procédé à l'évaluation d'une

liste de 33 projets de centrales sur la base de critères d'économie énergétique et de critères liés à la biodiversité et au paysage. Les 15 projets retenus ont l'impact sur la biodiversité et le paysage le plus faible par GWh d'accumulation supplémentaire. Ils se répartissent entre cinq cantons (8 en Valais, 3 à Berne, 2 dans les Grisons, 1 au Tessin et 1 à Uri). Treize d'entre eux prévoient le rehaussement d'un barrage existant, deux proposent une nouvelle construction. En Valais, c'est notamment la commune de Zermatt qui serait touchée: le projet du Gornerli entend profiter du retrait du glacier et drainer tout le bassin versant du mont Rose. Dans les Alpes bernoises, il s'agirait en première ligne de valider enfin le projet au glacier du Trift, sur la table depuis 15 ans.

La table ronde propose que ces 15 projets fassent désormais l'objet de clarifications approfondies sous les angles de l'économie énergétique et de l'écologie; à cet effet, les associations environnementales, les exploitants et les cantons devraient entamer des négociations. De plus, la table ronde recommande une série de mesures concernant la planification et la procédure d'autorisation des projets hydroélectriques, la promotion de l'hydroélectricité, l'assainissement écologique des centrales hydroélectriques et la protection de la biodiversité et des pay-

## Table ronde

Sur invitation de la cheffe du Detec, les participants à la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique se sont réunis à trois reprises (le 18 août 2020, le 21 juin 2021 et le 13 décembre 2021). Ont participé à la table ronde la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, la Conférence gouvernementale des cantons alpins, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Pro Natura, WWF Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, la Fédération Suisse de Pêche, l'Association des entreprises électriques suisses, l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, Swiss Small Hydro, Swisspower SA et le groupe Axpo.



La retenue à buts multiples de Gornerli.



Visualisation du projet de barrage au glacier du Trift.

sages. Condition sine qua non à l'octroi de la concession ou lors de l'autorisation d'exploiter, des mesures de compensation doivent être fixées de manière contraignante.

### L'heure est venue de passer à l'action

En rassemblant les acteurs-clés, la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique aura au moins permis d'identifier les projets les plus prometteurs. Mais la route est encore longue. En effet, la déclaration commune adoptée par la table ronde n'est qu'une déclaration d'intention. De plus, les cantons restent indépendants dans l'évaluation des dif-

férents projets qui, quant à eux, feront certainement encore et toujours l'objet de recours. Et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, qui a pourtant participé à la table ronde, a finalement refusé de signer la déclaration. Est-ce le signe d'un mauvais présage? Aux bonnes intentions doivent maintenant absolument succéder les actions!

#### Littérature

→ Déclaration commune de la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique, DETEC

#### Auteure

Valérie Bourdin est rédactrice à l'AES.  
→ AES, 1003 Lausanne  
→ valerie.bourdin@electricite.ch